

1

(N° 52.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1834.

*Amendement de M. Lardinois à l'art. 2 du chap. 1^{er} du budget
des finances.*

Je propose de réduire le chiffre demandé pour l'article 2, s'élevant à fr. 473,500, à la somme de fr. 464,000, différence de fr. 9,500.